



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 29 octobre 2019 à 13 h 45 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

La greffière est présente.

**RÉSOLUTION 2019-10-575
RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte de la renonciation par tous les membres du conseil, conformément à la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), à l'avis de convocation de la tenue de la présente séance extraordinaire pour prendre en considération les affaires qui suivent.

Adoptée

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2019-10-576
RÈGLEMENT RV-1675**

Le conseiller Jean-François Hecq présente le projet de règlement et donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1675 sur la réserve financière pour le renouvellement et la mise aux normes des infrastructures municipales.

Le projet de règlement est déposé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative au sujet discuté au cours de la séance.

La séance est levée à 13 h 50.